



RPN

DIALOGUE SOCIAL

MARDI 18 NOVEMBRE 2014

*En préalable à l'ouverture de la réunion, la CFTC interpelle le Directeur de l'UCANSS sur les l'absence d'agrément de plusieurs accords : intéressement, prime de crèche, temps partiels. La CFTC s'inquiète des conséquences pour le personnel. Nous avons su par nos signatures prendre nos responsabilités. Nous souhaitons que le Ministère en fasse de même. Nous demandons au Comex et au Directeur de l'Ucanss d'intervenir auprès de la tutelle.*

La deuxième réunion de négociation consacrée au « Dialogue social » débute. Rappelons que la négociation porte sur les instances nationales institutionnelles du Dialogue social (RPN, INC, Observatoires,...).

Un document est présenté aux organisations syndicales. Ce document s'appuie sur l'ancien accord tout en apportant quelques évolutions :

- Prise en compte de programmation thématique par la mise en place d'une instance de concertation préparatoire.
- Engagement de transmission de données au travers d'un tableau de bord.
- Accord à durée indéterminée.

La problématique réside dans la définition du rôle des instances de concertation. La CFTC souhaite que les demandes et remarques des organisations syndicales soient prises en compte par les Caisses nationales. La démarche de la CNAF sur la mise en place d'un groupe de travail pour discuter des impacts de réorganisation va dans le bon sens. Nous ne pouvons pas accepter que les INC ne soient que des réunions d'informations. Elles doivent conduire de réels échanges et si possible à la mise en place d'actions concertées.

Didier Malric entend et partage l'analyse des organisations syndicales, un travail sur la communication doit être réalisé. Il propose aux organisations syndicales la mise en place d'un tableau de bord par branche qui reprendra l'ensemble des informations concernant :

- Les effectifs.
- Les recrutements.
- La formation professionnelle.
- La rémunération.
- La durée du travail.
- L'absentéisme.
- Les grèves

La CFTC souhaite que soient également prises en compte et transmises les propositions suivantes :

- Nombres d'heures supplémentaires réalisées.
- Type de formation avec un zoom particulier sur les seniors.
- Compte rendu des EAEA.

Prochaine réunion le 2 décembre